

**Synthèse des dispositions  
du Cadre général de l'évaluation  
concernant la promotion, l'orientation,  
la réorientation, la certification  
et l'accès aux formations postobligatoires**

Le présent document synthétise les conditions standard sur lesquelles reposent les différentes décisions qui jalonnent les parcours scolaires des élèves. Ces conditions, définies dans le *Cadre général de l'évaluation* (CGE), reposent essentiellement sur les résultats de l'évaluation sommative.

Dans certains cas, la décision s'appuie sur des analyses complémentaires : le conseil de direction détermine qualitativement sa pertinence en regard de la situation de l'élève, de ses aptitudes et de ses perspectives de réussite ultérieure. Il s'agit notamment des situations suivantes : cas limites, circonstances particulières, programme personnalisé (adaptation des objectifs, exemption d'une ou plusieurs disciplines), dispense (sport-art-études – SAE, enseignement consolidé, ...).

En cas de doute ou pour toute situation spécifique d'élève qui ne serait pas traitée dans le présent document, se référer au CGE et au Concept 360°.

**Fin de 4<sup>e</sup> année**

**Conditions  
de promotion**

A, AA ou LA en français et mathématiques

**Cas limites** PA en français ou PA en mathématiques  
Les objectifs en lecture doivent être atteints. Si tel n'est pas le cas, le conseil de direction prend les mesures adéquates.

ou  
Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

**Fin de 6<sup>e</sup> année**

**Conditions  
de promotion**

**Groupe principal** français + mathématiques + allemand + CE<sup>1</sup> + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles 28 pts et plus

**Groupe restreint** français + mathématiques 8 pts et plus

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou  
Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

**Fin de 8<sup>e</sup> année**

**Conditions  
de promotion**

**Groupe principal** français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles 40 pts et plus<sup>2</sup>

**Groupe restreint** français + mathématiques + allemand 12 pts et plus<sup>2</sup>

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou  
Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

ou  
Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

**Conditions  
d'orientation**

**Accès à la voie pré-gymnasiale**

**Groupe principal** français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles 46,5 pts et plus<sup>2</sup>

**Groupe restreint** français + mathématiques + allemand 15 pts et plus<sup>2</sup>

**Accès aux niveaux de la voie générale**

**Niveau 1** moyenne annuelle finale de la discipline de 4 ou moins<sup>2</sup>

**Niveau 2** moyenne annuelle finale de la discipline de 4,5 et plus<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Connaissance de l'environnement, regroupement des disciplines sciences de la nature, géographie et histoire.

<sup>2</sup> Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

## Composition des groupes de disciplines en 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années

**Groupe principal** français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) ou, en VG, option de compétences orientées métiers (OCOM) artisanale, artistique, commerciale ou technologique + anglais + sciences de la nature + géographie + histoire + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles\* ou éducation nutritionnelle\*

**Groupe restreint** français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS) ou, en VG, option de compétences orientées métiers (OCOM) artisanale, artistique, commerciale ou technologique

\*Ces disciplines ne figurent pas à la grille horaire des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années de la VP.

### 9<sup>e</sup> fin du 1<sup>er</sup> semestre

	Voie générale	Voie pré-gymnasiale								
Conditions de réorientation	<table border="1"> <tr> <td>9<sup>e</sup> VG ↑ 9<sup>e</sup> VP</td> <td>           Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS  <b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus<sup>3,4,5</sup>  <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus<sup>3</sup>  <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe         </td> </tr> <tr> <td>niveau 1 ↑ niveau 2</td> <td>           5,5 et plus            ou            5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée         </td> </tr> <tr> <td>niveau 2 ↑ niveau 1</td> <td>           Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée         </td> </tr> </table>	9 <sup>e</sup> VG ↑ 9 <sup>e</sup> VP	Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS <b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus <sup>3,4,5</sup> <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus <sup>3</sup> <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	niveau 2 ↑ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	<table border="1"> <tr> <td>9<sup>e</sup> VP ↑ 9<sup>e</sup> VG</td> <td>           Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe             En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux         </td> </tr> </table>	9 <sup>e</sup> VP ↑ 9 <sup>e</sup> VG	Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe  En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux
	9 <sup>e</sup> VG ↑ 9 <sup>e</sup> VP	Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS <b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus <sup>3,4,5</sup> <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus <sup>3</sup> <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe								
	niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée								
niveau 2 ↑ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée									
9 <sup>e</sup> VP ↑ 9 <sup>e</sup> VG	Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe  En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux									
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	<table border="1"> <tr> <td>enseignement VP ↑ niveau 2</td> <td>           Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée         </td> </tr> <tr> <td>OS ↑ OCOM</td> <td>           3 ou moins et sur demande des parents ou            Les 3 disciplines en niveau 1         </td> </tr> </table>	enseignement VP ↑ niveau 2	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	OS ↑ OCOM	3 ou moins et sur demande des parents ou Les 3 disciplines en niveau 1					
	enseignement VP ↑ niveau 2	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée								
OS ↑ OCOM	3 ou moins et sur demande des parents ou Les 3 disciplines en niveau 1									

<sup>3</sup> Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale.

<sup>4</sup> Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

<sup>5</sup> Ce seuil s'abaisse de 4,5 pts par discipline dont l'organisation de l'établissement prévoit qu'elle soit enseignée uniquement au second semestre (notamment arts visuels, activités créatrices et manuelles, éducation nutritionnelle).

Fin de 9 <sup>e</sup> année		Voie générale	Voie prégyrnasiale
<b>Conditions de promotion</b>		<b>Gr. principal</b> 44 pts et plus <b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus  <b>Cas limites</b> Max. 1 pt d'insuffisance par groupe ou Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours ou Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité	<b>Gr. principal</b> 44 pts et plus <b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus  <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe
<b>Conditions de réorientation pour un élève de VG promu ou pour un élève de VP non promu</b>	9 <sup>e</sup> VG ↑ 10 <sup>e</sup> [9 <sup>e</sup> ] VP	Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS <b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus <sup>6,7</sup> <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus <sup>6</sup> <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	9 <sup>e</sup> VP ↑ 10 <sup>e</sup> VG
9 <sup>e</sup> VG ↑ 9 <sup>e</sup> VP	Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM <b>Gr. principal</b> 46,5 pts et plus <sup>6,7</sup> <b>Gr. restreint</b> 15 pts et plus <sup>6</sup> <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe		
niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
niveau 2 ↑ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée		
<b>Conditions de mise en niveaux pour un élève non promu</b>	niveau 1 ↑ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe	
niveau 2 ↑ niveau 1	niveau 2 ↑ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe	
<b>Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP</b>	enseignement VP ↑ niveau 2	3,5 ou moins	
	OS ↑ OCOM	3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1	

<sup>6</sup> Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie prégyrnasiale.

<sup>7</sup> Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie prégyrnasiale pour l'anglais.

10<sup>e</sup> fin du 1<sup>er</sup> semestre

		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
	niveau 2 ↑ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	OS ↑ OCOM	Les 3 disciplines en niveau 1	

Fin de 10 <sup>e</sup> année												
Voie générale												
Voie prégyrnasiale												
<b>Conditions de promotion</b>	<p><b>Gr. principal</b> 44 pts et plus  <b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 1 pt d'insuffisance par groupe</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p style="text-align: center;">Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p style="text-align: center;">Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité</p>	<p><b>Gr. principal</b> 40 pts et plus  <b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>										
<b>Conditions de réorientation pour un élève de VG promu ou pour un élève de VP non promu</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">10<sup>e</sup> VG ↑ 11<sup>e</sup> [10<sup>e</sup>] VP</td> <td> <p>Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS</p> <p><b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus<sup>8,9</sup>  <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus<sup>8</sup></p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">10<sup>e</sup> VG ↑ 10<sup>e</sup> VP</td> <td> <p>Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM</p> <p><b>Gr. principal</b> 46,5 pts et plus<sup>8,9</sup>  <b>Gr. restreint</b> 15 pts et plus<sup>8</sup></p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">niveau 1 ↑ niveau 2</td> <td> <p>5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">niveau 2 ↑ niveau 1</td> <td> <p>3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</p> </td> </tr> </table>	10 <sup>e</sup> VG ↑ 11 <sup>e</sup> [10 <sup>e</sup> ] VP	<p>Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS</p> <p><b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus<sup>8,9</sup>  <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus<sup>8</sup></p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>	10 <sup>e</sup> VG ↑ 10 <sup>e</sup> VP	<p>Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM</p> <p><b>Gr. principal</b> 46,5 pts et plus<sup>8,9</sup>  <b>Gr. restreint</b> 15 pts et plus<sup>8</sup></p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>	niveau 1 ↑ niveau 2	<p>5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</p>	niveau 2 ↑ niveau 1	<p>3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">10<sup>e</sup> VP ↑ 11<sup>e</sup> VG</td> <td> <p>Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe</p> <p style="text-align: center;">En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux</p> </td> </tr> </table>	10 <sup>e</sup> VP ↑ 11 <sup>e</sup> VG	<p>Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe</p> <p style="text-align: center;">En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux</p>
10 <sup>e</sup> VG ↑ 11 <sup>e</sup> [10 <sup>e</sup> ] VP	<p>Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS</p> <p><b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus<sup>8,9</sup>  <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus<sup>8</sup></p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>											
10 <sup>e</sup> VG ↑ 10 <sup>e</sup> VP	<p>Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM</p> <p><b>Gr. principal</b> 46,5 pts et plus<sup>8,9</sup>  <b>Gr. restreint</b> 15 pts et plus<sup>8</sup></p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>											
niveau 1 ↑ niveau 2	<p>5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</p>											
niveau 2 ↑ niveau 1	<p>3 ou moins ou 3,5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée</p>											
10 <sup>e</sup> VP ↑ 11 <sup>e</sup> VG	<p>Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe</p> <p style="text-align: center;">En principe, mise en niveau 2 dans les trois disciplines à niveaux</p>											
<b>Conditions de mise en niveaux pour un élève non promu</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">niveau 1 ↑ niveau 2</td> <td> <p>5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">niveau 2 ↑ niveau 1</td> <td> <p>3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe</p> </td> </tr> </table>	niveau 1 ↑ niveau 2	<p>5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe</p>	niveau 2 ↑ niveau 1	<p>3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe</p>							
niveau 1 ↑ niveau 2	<p>5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe</p>											
niveau 2 ↑ niveau 1	<p>3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe</p>											
<b>Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">enseignement VP ↑ niveau 2</td> <td> <p>3,5 ou moins</p> </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F5DEB3; text-align: center; vertical-align: middle;">OS ↑ OCOM</td> <td> <p>3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1</p> </td> </tr> </table>	enseignement VP ↑ niveau 2	<p>3,5 ou moins</p>	OS ↑ OCOM	<p>3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1</p>							
enseignement VP ↑ niveau 2	<p>3,5 ou moins</p>											
OS ↑ OCOM	<p>3,5 ou moins ou Les 3 disciplines en niveau 1</p>											

<sup>8</sup> Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie prégyrnasiale.

<sup>9</sup> Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie prégyrnasiale pour l'anglais.

11<sup>e</sup> fin du 1<sup>er</sup> semestre

		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
Conditions de réorientation	niveau 1 ↑ niveau 2	5,5 et plus ou 5 sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
	niveau 2 ↑ niveau 1	Sur demande des parents ou sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée	
Conditions d'abandon d'un cours suivi en VP	OS ↑ OCOM	Les 3 disciplines en niveau 1	

Fin de 11 <sup>e</sup> année		Voie générale	Voie pré-gymnasiale
<b>Conditions de certification</b>		<b>Gr. principal</b> 44 pts et plus <b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus <b>Cas limites</b> Max. 1 pt d'insuffisance par groupe	<b>Gr. principal</b> 40 pts et plus <b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe
<b>Conditions de mise en niveaux pour un élève non certifié</b>	niveau 1 ↑ niveau 2	5 et plus ou 4,5 sur préavis du conseil de classe	
<b>Solutions autres pour un élève non certifié</b>	niveau 2 ↑ niveau 1	3 ou moins ou 3,5 sur préavis du conseil de classe	
<b>Conditions d'accès aux classes de raccordement</b>	12 <sup>e</sup> année certificative	L'élève est âgé de 16 ans au minimum et de 17 ans au maximum au 31 juillet de l'année de l'inscription (11 <sup>e</sup> année)	<b>Obtention du certificat VG</b> <b>Gr. principal</b> 38,5 pts et plus <b>Gr. restreint</b> 14,5 pts et plus <b>Cas limites</b> Max. 1 pt d'insuffisance par groupe
<b>Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle</b>	Certificat VG ↑ Rac1	Les 3 disciplines en niveau 2, <b>FRA + MAT + ALL</b> 12 pts et plus <sup>10</sup> ou 1 discipline en niveau 1 et 2 disciplines en niveau 2, <b>FRA + MAT + ALL</b> 13 pts et plus <sup>10</sup> ou 2 disciplines en niveau 1 et 1 discipline en niveau 2, <b>FRA + MAT + ALL</b> 14 pts et plus <sup>10</sup> ou Les 3 disciplines en niveau 1, <b>FRA + MAT + ALL</b> 15 pts et plus <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points	
<b>Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle</b>	Certificat VG ↑ Rac2	Les 3 disciplines en niveau 2 et avec OS <b>Gr. principal</b> 50,5 pts et plus <sup>10,11</sup> <b>Gr. restreint</b> 19 pts et plus <sup>10</sup> ou Les 3 disciplines en niveau 2 et sans compter l'OCOM <b>Gr. principal</b> 46,5 pts et plus <sup>10,11</sup> <b>Gr. restreint</b> 15 pts et plus <sup>10</sup> <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe	Certificat VG ↑ Rac2  Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques
<b>Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle</b>	Certificat VG ↑ ECG / EC / Matu Pro	Les 3 disciplines en niveau 2, <b>FRA+MAT+ALL</b> 13,5 pts et plus <sup>10</sup> ou 1 discipline en niveau 1 et 2 disciplines en niveau 2, <b>FRA+MAT+ALL</b> 14,5 pts et plus <sup>10</sup> <b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points	Certificat VG ↑ ECG / EC / Matu Pro  Obtention du certificat VG et moyenne annuelle finale de 4 et plus dans au minimum deux disciplines du groupe restreint, dont le français et/ou les mathématiques

<sup>10</sup> Ce seuil s'abaisse d'un point par discipline parmi le français, les mathématiques et l'allemand pour laquelle ou lesquelles l'élève aurait suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale.

<sup>11</sup> Ce seuil s'abaisse d'un demi-point si l'élève a suivi un enseignement en voie pré-gymnasiale pour l'anglais.

### Composition des groupes de disciplines dans les classes de raccordement

**Groupe principal** français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS)\* + anglais + sciences de la nature + géographie-histoire + arts visuels-musique-activités créatrices et manuelles (Rac1) ou arts visuels-musique (Rac2)

**Groupe restreint** français + mathématiques + allemand + option spécifique (OS)\*

\* option spécifique (OS), Rac2 uniquement.

#### Fin de l'année de raccordement

	Raccordement 1	Raccordement 2
<b>Conditions de certification</b>	<p><b>Gr. principal</b> 28 pts et plus</p> <p><b>Gr. restreint</b> 12 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 1 pt d'insuffisance par groupe</p>	<p><b>Gr. principal</b> 32 pts et plus</p> <p><b>Gr. restreint</b> 16 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>
<b>Conditions d'accès aux classes de raccordement 2</b>	<p><b>Certificat VG</b> ↑ <b>Rac2</b></p> <p><b>Gr. principal</b> 33 pts et plus</p> <p><b>Gr. restreint</b> 15 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe</p>	
<b>Conditions d'accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle</b>	<p><b>Certificat VG</b> ↑ <b>ECG / EC / Matu Pro</b></p> <p><b>FRA+MAT+ALL</b> 13,5 pts et plus</p> <p><b>Cas limites</b> Max. 0,5 pt d'insuffisance dans ce total de points</p>	